



DOSSIER D'INSCRIPTION

SAISON 2026 / 2027

📍 ROMAINVILLE • BAGNOLET

🌐 Noble Art Institut

📷 nai_boxes

🌐 nobleartinstitut.com

📍 CHOIX DU SITE

- ☐ Romainville
☐ Bagnolet

🧠 DISCIPLINE CHOISIE *

- ☐ Boxe Française ☐ Muay Thai ☐ Boxe Anglaise
☐ Baby Boxe ☐ Lady Boxe ☐ Handi Boxe
☐ Lundi transpi

*Cochez la case correspondante

PHOTO

👤 INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Age : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Email : _____

🚨 EN CAS D'URGENCE

N° de sécurité sociale : _____

Personne à prévenir : _____

Adresse et téléphone : _____

AUTORISATION MINEUR (-15 ANS)

- ☐ Autorisé à rentrer seul
☐ Non autorisé

👤 SIGNATURE

Je soussigné(e)....., certifie sur l'honneur, avoir été informé(e), et accepte les conditions et cotisations nécessaires à mon inscription.

Fait à : _____

Le : ____ / ____ / ____

Signature :

NB: La cotisation annuelle est payable en intégralité (chèque ou espèce), jusqu'à 3 fois par chèque avec un encaissement échelonné. Vous pourrez commencer les entraînements **une fois toutes les conditions d'inscriptions remplies.**

Encadré réservé au club

Règlement

- ☐ Chèque
☐ Espèce
Nombre de chèque :
Somme versée :

Dossier

- ☐ Autorisation parentale
☐ Publication d'images
☐ Certificat médical
☐ Compétition
☐ Charte du club

TARIFS SAISON

Baby Boxe	130€
Enfants 6/11 ans	150€
Adolescents 11/15 ans	180€
Adultes	250€
Lady Boxe	130€ / + cardio 190€
Lundi transpi	130€
Handi Boxe	130€



DOSSIER D'INSCRIPTION

SAISON 2026 / 2027



AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE - PUBLICATION D'IMAGE

Je soussigné(e):

Nom : _____

Prénom : _____

Age* : _____

Adresse : _____



DONNE



NE DONNE PAS

À l'association Noble Art Institut l'autorisation de reproduire ou de diffuser les images réalisées par elle mettant en scène moi ou un membre de ma famille pratiquant une discipline ou tout type d'intervention au club.

Pour les usages exclusifs suivants :

Publications tous public ; pour les expositions et documents promotionnels, affiches et cartons d'invitations ; presse locale, régionale, nationale et étrangère ; pour l'illustration du site internet et réseaux sociaux du club.

Cette autorisation est valable pour la durée d'une saison à compter de la date de signature.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de ces photos ne devront pas porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée.

*accord du tuteur parental

Fait à : _____

Le : ____ / ____ / ____

Signature :



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e),....., autorise mon enfant
....., à pratiquer les différentes boxes enseignées au sein du club.

La présente attestation a été établie pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à : _____

Le : ____ / ____ / ____

Signature :





**CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DU
KICKBOXING, MUAYTHAY, PANCRAE ET DISCIPLINES ASSOCIÉES EN LOISIRS ET
EN COMPÉTITION «ÉDUCATIF, ASSAUT, LIGHT»**

Je soussigné(e), Docteur(en lettres capitales)
certifie avoir examiné M./Mme Né
(e) le :

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes apparents contre indiquant la pratique de
l'entraînement, du loisir et des compétitions « Educatif, Assaut et light » en kickboxing, muaythai,
pancrace et leurs disciplines associées.

Fait à : le :

Signature et cachet du médecin :



**AUTORISATION PARENTALE DE SOINS
SAISON 2026/2027**

- FORMULAIRE OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS -

Je soussigné(e)

Père ☐ Mère ☐ Responsable légal(e) ☐

AUTORISE

mon enfant :
(Nom, Prénom, Numéro de licence)

- à pratiquer les disciplines de la fédération en compétition
- à être soigné(e) par un médecin si nécessaire dans le cadre des compétitions et activités fédérales,
- à faire l'objet d'une décision médicale d'urgence (transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) rendue nécessaire par son état de santé.

EN CAS DE DECISION MEDICALE D'URGENCE, la ou les personnes à
contacter sont :

Père :

Mère :

Responsable légal(e) :

A....., le

Signature :



DOCUMENT OBLIGATOIRE POUR LA PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS FEDERALES





DOSSIER D'INSCRIPTION

SAISON 2026 / 2027



CHARTRE DU NOBLE ART INSTITUT

Afin de garantir le bon fonctionnement du club et de préserver un environnement respectueux, sécurisé et agréable pour tous, le Noble Art Institut a mis en place cette charte. Elle rappelle les valeurs qui nous rassemblent ainsi que les règles de vie à respecter tout au long de la saison.

1 NOTRE ÉTAT D'ESPRIT



Au NAI, chacun à sa place.

Notre club est un lieu de :



RESPECT



**DÉPASSEMENT
DE SOI**



ENTRAIDE



DISCIPLINE



INCLUSION

2 JE M'ENGAGE A :



Respecter le règlement intérieur.



Venir aux entraînements en tenue de sport avec mon matériel de sport :

- gants
- protège dents
- protège tibias
- coquille
- casque pour les confirmés



Respecter les horaires des entraînements

- prévenir l'entraîneur en cas de retard de plus de 10 minutes
- prévenir l'entraîneur en début de séance en cas de départ avant la fin de séance



Respecter les éducateurs sportif, la salle, les équipements, l'horaire de fin de séance



Ne pas déranger la séance dans le cas d'une simple visite.

3 MON ENGAGEMENT



Je reconnais avoir pris connaissance de la charte du Noble Art Institut et je m'engage à la respecter tout au long de la saison sportive.

Fait à : _____

Le : ____/____/____

Signature :



DOSSIER D'INSCRIPTION

SAISON 2026 / 2027



LISTE DE MATÉRIEL

BOXE FRANÇAISE ADULTE

- Tenue de sport
- Chaussure propres
- Protège dents
- Gants 14 oz min (H)
- Gants 10 oz (F)
- Mitaines ou bandes
- Protèges tibias
- Corde à sauter
- Coquille (H)
- Protection pubienne (F)*
- Protège poitrine (F)*
- Casque*
- Chaussures de BF*

MUAY THAÏ ADULTE

- Tenue de sport
- Protège dents
- Gants 14 oz min (H)
- Gants 10 oz (F)
- Mitaines ou bandes
- Protèges tibias et pieds
- Corde à sauter
- Coquille (H)
- Coudières*
- Protection pubienne (F)*
- Protège poitrine (F)*
- Casque*

BOXE ANGLAISE ADULTE

- Tenue de sport
- Protège dents
- Gants 14 oz min (H)
- Gants 10 oz (F)
- Mitaines ou bandes
- Corde à sauter
- Protège poitrine (F)*
- Casque*
- Chaussures de Boxe Anglaise*

BOXE FRANÇAISE ENFANT

- Tenue de sport
- Chaussure propres
- Protège dents
- Gants
- Mitaines
- Protèges tibias
- Coquille (H)
- Protection pubienne (F)*
- Protège poitrine (F)*
- Casque*
- Chaussures de BF*

MUAY THAÏ ENFANT

- Tenue de sport
- Protège dents
- Gants
- Mitaines
- Protèges tibias et pieds
- Coquille (H)
- Coudières*
- Protection pubienne (F)*
- Protège poitrine (F)*
- Casque*

*Pour les compétiteurs



Tenue BF : tee-shirt, débardeur, jogging, leggings, leggings lycra*, pantalon de Boxe Française*

Tenue de Muay/Kick : tee-shirt, débardeur, leggings, short, short de la discipline*



PLANNING DES COURS



ROMAINVILLE 93230 : GYMNASSE ALICE MILLIAT, 39 ALLÉE DE BELLEVUE · DOJO DU BAS PAYS, 22 RUE DES CHANTALOUPE
BAGNOLET 93170 : GYMNASSE JOLIOT CURIE, 78 AVENUE DE LA DUHYS

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
MILLIAT BF 6/10 & 11/15 18h à 19h Renfo / cardio Lundi Transpi 19h à 20h Prépa physique compétiteurs 20h30 - 22h	MILLIAT MT 6/10 17h45-18h45 MT 11/15 19h-20h MT Adultes 20h-22h BF CURIE BF 6/10 17h-18h BF 11/15 18h-19h ANG CURIE ADULTES 20h-22h Salle polyvalente	MILLIAT BF 6/10 16h-17h BF 11/15 17h-18h BF Adultes 18h-19h30 BAS PAYS COMP 20h-22h	ANG CURIE ADULTES 20h-22h Salle de boxe BOXE THÉRAPIE FANARA Exclu féminin 14h-15h Salle de boxe MILLIAT Renfo / cardio Muscu 18h-20h	MILLIAT MT 6/10 17h45-18h45 MT 11/15 19h-20h MT Adultes 20h-22h Renfo / cardio - Muscu 19h-20h30 BF - Boxe féminine 18h45 - 20h15 BF Adultes 20h30-22h BF CURIE BF 6/10 & 11/15 17h30 - 18h30 BF 11/15 18h30 - 19h30	MILLIAT BABY BOXE 09h-10h HANDI BOXE Adultes 13h-14h30 HANDI BOXE Enfants 14h30-15h30 HANDI BOXE Enfants spé 15h30-16h BF CURIE BF Adultes 10h30-12h

BF : Boxe française · MT : Muay thaï · ANG : Boxe anglaise · COMP : Compétiteurs





DOSSIER D'INSCRIPTION

SAISON 2026 / 2027



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CLUB

1 – Les principes :

Le présent règlement intérieur est régi selon l'orientation du projet de création de l'association.

Il apporte notamment des garanties en ce qui concerne :

- Les valeurs du club
- Le respect des entraîneurs, des adhérents et des parents
- La protection et sécurité des adhérents
- Le respect des équipements et de l'installation
- En conséquence, outre la transmission des savoirs, le Noble Art Institut a le devoir d'aider et d'accompagner tout adhérent dans sa formation et son projet personnel.

Cela implique un climat de dialogue et de respect mutuel.

NOS VALEURS



RESPECT



DÉPASSEMENT
DE SOI



ENTRAIDE



DISCIPLINE



INCLUSION

2 – Les règles de vie :



FONCTIONNEMENT

En période scolaire, le club est ouvert du lundi au vendredi de 16h à 22h, le samedi de 9h à 12h.

En période hors vacances scolaires, le club met en place différents stages (boxe et multi-sport)



USAGE DES BIENS PERSONNELS

Les adhérents doivent veiller sur leurs affaires. Le sac de sport ne doit contenir que le matériel nécessaire. Chaque fin de séance, il est conseillé de vérifier son matériel (qui est sous sa responsabilité) avant de quitter la salle de sport.



USAGE DES MATÉRIELS MIS À DISPOSITION

La ville met à disposition l'installation et le club prête du matériel (gants, cordes, poids etc...). L'adhérent veille à respecter le matériel et les locaux. Toute dégradation peut être sanctionnée par des mesures de réparation ou une facture de celle-ci.



GESTION DES ABSENCES ET DES RETARDS

Dans le cas d'un arrêt médical, les responsables légaux doivent prévenir le club de l'absence d'un enfant en indiquant la raison. L'enfant ou l'adulte en retard gêne le bon déroulement de la séance. Un retard de plus d'1/4 d'heure sans motif valable, entraîne le refus de la séance.

Trop de retard sans justification sérieuse feront l'objet d'un contact avec la famille pour un enfant, et d'un rappel pour un adulte.



ORGANISATION DES SOINS ET DES URGENCES

En cas de blessures, le club dispose d'une pharmacie composée de nécessité de premier soin (pansement, compresse, bombe de froid etc...)

Un cahier est à disposition des entraîneurs pour signaler toutes blessures ainsi que le soin établi à la date du jour. En cas d'urgence, les familles sont averties si un accident est survenu à leur enfant.

Dans d'autres cas ou dans l'impossibilité de joindre les familles, l'adhérent est conduit par les services compétents au lieu d'intervention jugé utile.





DOSSIER D'INSCRIPTION

SAISON 2026 / 2027



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CLUB

2 – Les règles de vie :



SÉCURITÉ

Les consignes de sécurité sont portées à la connaissance de tous par voie d'affichage.

Lors des entraînements, les adhérents qui n'ont pas leurs équipements de protection ne pourront pas boxer (protège dents, tibia, coquille, casque pour les confirmés etc....)

Les adhérents sont tenus de respecter le règlement.



ZONE D'ACCÈS

L'accès aux zones réservés aux coachs est strictement interdit



L'ATTENTE DES PARENTS OU DES ACCOMPAGNATEURS

Les familles qui accompagnent leurs enfants peuvent monter à l'étage pour les déposer puis redescendre patienter la fin de séance dans le hall. Pour des questions de concentration des enfants et des consignes de sécurité, l'accès à l'étage doit être libre.

3 – Sécurité et comportement :



OBLIGATOIRE

- ✓ Les consignes des coachs doivent être strictement respectées
- ✓ Le respect est obligatoire entre les adhérents, envers les coachs, les dirigeants et les non adhérents
- ✓ Les blessures doivent être immédiatement signalées au coach
- ✓ En cas d'incident envers un autre adhérent, les parents prennent contact uniquement avec le coach ou un dirigeant du club qui convoque les personnes concernées.



STRICTEMENT INTERDIT

- ✗ Toute forme de violence non encadrée, d'agressivité volontaire ou de mise en danger d'autrui est strictement interdite
- ✗ Pas d'insultes, de moqueries, de comportements intimidants ou discriminatoires
- ✗ Interdiction de participer aux entraînements sous l'effet d'alcool, drogues ou de produits dopant



Le Noble Art Institut est un club ouvert à toutes et à tous. Il accueille chacun dans le respect de ses convictions, sans distinction d'origine, de religion, de genre ou d'opinions. Afin de préserver un climat serein, les échanges doivent rester respectueux et ne donner lieu à aucun prosélytisme, discrimination, harcèlement ou discours de haine.

4 – Discipline et sanction :

LES PUNITIONS :

Elles concernent des manquements mineurs dans les obligations des adhérents et des perturbations aux séances. Les punitions seraient :

- La réprimande
- La privation de séance d'entraînement

LES SANCTIONS :

Elles concernent les atteintes aux personnes et aux biens, aussi les manquements graves aux obligations des adhérents. Les sanctions seraient :

- Avertissement
- Exclusion temporaire du cours (1 à 8 jours)
- Exclusion définitive avec ou sans remboursement après réunion du conseil administratif, selon la gravité des faits





DOSSIER D'INSCRIPTION

SAISON 2026 / 2027



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CLUB

5 – Conditions d'inscription :



- Certificat médical mentionnant la non contre indication à la pratique de la boxe.
- Photos d'identité
- Enveloppes timbré
- Fiche d'inscription
- Cotisation
- Certificat médical de la FFKMDA (pour les compétiteurs)

6 – Horaires des séances :



JOUR	HORAIRES
LUNDI	de 18h00 à 20h00
MARDI	de 18h00 à 22h00
MERCREDI	de 16h à 19h30 et de 20h00 à 22h00
JEUDI	de 18h00 à 20h00
VENDREDI	de 18h00 à 22h00
SAMEDI	de 9h à 10h et de 13h00 à 16h00
DIMANCHE	-

7 – Modification du règlement :



Le club se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment dans l'intérêt adhérents et du bon fonctionnement.